



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente...

• (Page 07)

Opportunités

L'Agence Togo Digital recrute des professionnels qualifiés

L'Agence Togo Digital (ATD), chargée de mettre en œuvre la stratégie de digitalisation du Togo, recherche des candidats qualifiés, ...

• (Page 04)

Finance

Hong Kong ouvre le marché des cryptos aux investisseurs particuliers

Avec sa nouvelle réglementation en matière de monnaies et ...

• (Page 08)



Togo / Promotion de l'entrepreneuriat

« Carrefour Jeunes » fait escale à Sokodé

• (Page 03)



La solidarité rationnelle

• (Page 05)

Un nouveau modèle pour la révolution écologique en Afrique

Financement du Développement

Anthony EHIMARE de la BIDC reçoit le prix Or de l'AIAFD

Anthony EHIMARE, PhD, Directeur du Département de la Gestion des Risques de la ...

• (Page 02)

Fiscalité

Des acteurs à Lomé pour une formation sur les prix de transfert

Des acteurs de la fiscalité venus des quinze pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Mauritanie ...

• (Pages 04)

Chine - Afrique

Félix Tshisekedi visite le siège de Huawei

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est rendu le 28 mai au siège de Huawei ...

• (Page 06)

Togo / Commerce

Rappel des conditions d'organisation des foires, salons...

A travers un communiqué en date du 30 mai 2023, le ministre du Commerce, de l'Industrie ...

• (Page 11)

Cours des devises offert par

L'économiste du Togo

Devise	Euro	Dollar us	Yen japonais	Livre sterling	Franc suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham Emirats Arabes Unis
Achat	655,957	610,750	4,345	754,750	674,000	448,250	85,750	165,750
Vente	655,957	617,750	4,405	761,750	680,000	455,250	87,500	168,750

Source : BCEAO

Financement du Développement

Anthony EHIMARE de la BIDC reçoit le prix Or de l'AIAFD

Anthony EHIMARE, PhD, Directeur du Département de la Gestion des Risques de la BIDC, s'est vu décerner le prix Or de l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD), lors de son Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 22 mai 2023 à Sharm El Sheikh, en Égypte.

• Joël YANCLO

Ce prix vient récompenser son apport inestimable à la croissance de l'Association en tant que membre du Conseil d'administration. Monsieur EHIMARE, PhD, a été élu au Conseil d'administration de l'AIAFD en 2021 comme représentant des membres spéciaux et honoraires et il siège en tant que membre du Comité stratégique de l'AIAFD. L'Association a reconnu l'apport inestimable du Directeur du Département de la Gestion des Risques de la BIDC aux progrès récemment réalisés. L'AIAFD, l'organisation faitière des Institutions de Financement du Développement (IFD) en Afrique, a été créée sous les auspices de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le but de stimuler la coopération pour la promotion et le financement du développement socio-économique en Afrique et encourager l'intégration économique sur le continent. L'Association compte actuellement plus



de 80 institutions membres composées des IFD africaines nationales, régionales et multilatérales, en plus d'institutions d'autres continents, engagées dans des activités de financement du développement en Afrique. La récente crise financière a généré un regain d'intérêt pour les IFD. Les IFD publiques peuvent jouer utilement un rôle complémentaire en comblant les lacunes existantes en matière d'offre de financement à long terme, notamment en faveur de l'infrastructure, de l'habitat, de l'agriculture et le segment des PME. Depuis longtemps, les IFD africaines ont joué un rôle important en matière de développement, pre-

nant des risques élevés pour accomplir leurs missions et réduisant le caractère procyclique du crédit. Toutefois, le bilan des IFD africaines est mitigé, et leur contribution au développement s'est souvent caractérisée par des résultats relativement médiocres en termes d'efficacité et d'efficacité. Il ressort d'un ensemble croissant de preuves empiriques que lorsque les IFD sont dotées de structures de gouvernance fortes et appliquent des mesures incitatives appropriées, elles peuvent jouer un rôle efficace en matière d'élargissement de l'accès au financement, contribuant en fin de compte au développement économique et social. Cela implique généralement des missions claires et ciblées, de solides normes de gouvernement d'entreprise, des conseils d'administration indépendants, des critères appropriés d'évaluation des performances, des technologies adaptées d'emprunt et de gestion des risques, l'exigence de soutenabilité financière, et l'aptitude à recruter et à retenir un personnel qualifié.



Image du jour



Fructueuse séance de travail, jeudi 1er juin 2023 entre le Pnud-Togo et la Fondation SEA dans le cadre du partenariat en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes dans l'agribusiness.

AUX DECIDEURS...
Tinubu et la dette élevée du Nigeria

1 6ème président du Nigéria, Bola Ahmed Tinubu hérite d'une économie aux prises à l'inflation, le chômage chronique, l'extrême pauvreté, l'effondrement des infrastructures et l'insécurité.

Le profil de la dette du Nigeria se distingue parmi ces problèmes comme un pouce endolori. L'encours de la dette extérieure du pays - ce qu'il doit aux non-résidents - était de 41,69 milliards de dollars en 2022. Les prêteurs multilatéraux représentaient près de la moitié de ce chiffre. Les euro-obligations représentaient environ 38 % de la dette extérieure du Nigéria. L'Exim Bank of China représentait 4,3 milliards de dollars américains, soit 86 % des 5 milliards de dollars de dette bilatérale.

L'encours de la dette publique du pays - ce que le gouvernement doit au total - était d'environ 100 milliards de dollars en 2022. Les dettes extérieures représentent un fardeau plus lourd car elles sont libellées et remboursées en devises étrangères. Les variations des taux de change, telles que la dépréciation de la monnaie dans un pays débiteur, peuvent augmenter les paiements d'intérêts et affecter négativement le budget d'un pays. Et les taux d'intérêt peuvent augmenter.

L'économiste, Stephen Onyeiwu soutient que, même si le profil de la dette du pays devrait être une préoccupation, il ne doit pas entraver la capacité de Tinubu à revitaliser l'économie nigériane et à réduire les taux de chômage et de pauvreté. La question la plus importante est de savoir si les niveaux d'endettement actuels sont soutenables. Bien que les économistes utilisent divers indicateurs pour déterminer la viabilité de la dette d'un pays, deux de ces mesures sont largement utilisées. L'un des indicateurs est la dette brute en pourcentage du produit intérieur brut (également appelé ratio dette/PIB). Au Nigéria, il était de 38 % en 2022. La moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne était de 56 %. Une étude de la Banque mondiale montre que la dette commence à nuire à une économie, en particulier à la croissance économique, lorsque le ratio dette/PIB dépasse 77 %. Compte tenu de ce seuil, la capacité d'endettement de l'économie nigériane est encore forte.

Des augmentations modérées et prudentes de l'encours de la dette du pays ne le pousseraient pas dans le précipice de l'insoutenabilité de la dette, du moins au cours des prochaines années. Cela ne veut pas dire que le pays doit se lancer dans une frénésie d'emprunts pour financer des projets frivoles et vaniteux. Cela signifie simplement que le niveau d'endettement actuel n'empêche pas la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Une solution à long terme au problème de la dette du Nigeria est d'explorer de nouvelles sources de revenus. Pour changer le discours actuel sur le niveau de risque du Nigeria, l'administration Tinubu devrait introduire des politiques qui améliorent les fondamentaux économiques du Nigeria.

L'encours de la dette d'un pays n'a pas autant d'importance que la qualité de ses politiques économiques. Les politiques économiques pourraient entraîner des excédents budgétaires pouvant être utilisés pour rembourser la dette. Un point de départ consiste à investir dans le capital physique et les infrastructures (en particulier les routes et l'électricité) ; donner accès au capital aux micro, petites et moyennes entreprises ; et soutenir le développement agricole.

Il est également urgent de diversifier l'économie, de la rendre moins dépendante du pétrole et d'élargir la base de revenus très étroite du pays. Une stratégie consiste à ressusciter les usines moribondes du Nigéria et à promouvoir les industries agro-alimentaires, afin que l'économie génère davantage de revenus à partir de sources non pétrolières pour financer les dépenses et les projets du gouvernement.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres			
Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km²	21,7 km²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Togo / Promotion de l'entrepreneuriat

« Carrefour Jeunes » fait escale à Sokodé

Dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat au Togo, le cabinet YiLiM a tenu à Sokodé, dans la région centrale, du 23 au 27 mai 2023, la deuxième édition du « Carrefour Jeunes », qui est une rencontre entrepreneuriale entre les acteurs du développement du secteur privé, les autorités locales et les entrepreneurs de la région.

• Hélène MARTELOT

Ce « Carrefour Jeunes » est souvent organisé dans les différentes régions du Togo. Il vise à promouvoir les jeunes entrepreneurs et leur donner les outils nécessaires afin de relever le défi de l'entrepreneuriat au Togo. Pendant cinq jours, les travaux portant sur le thème : « Le rôle des TPME dans le développement économique des collectivités territoriales au Togo », ont regroupé plusieurs jeunes de la ville de Sokodé autour de la question de l'entrepreneuriat et surtout des mécanismes à avoir en main pour mieux réussir son entreprise. Pour les premiers responsables de cette initiative, ce n'était pas du temps perdu mais un moment fructueux avec un bilan satisfaisant. « Nous ne nous attendions pas à autant de mobilisation de la part de nos autorités locales et de la part des participants entrepreneurs. Il y a eu autant

d'engouement et du sérieux, ils ont été là du début jusqu'à la fin et tous les retours qu'il nous fait, ça nous rassure que la région centrale puisse se sentir bien d'avoir des jeunes et femmes entrepreneurs capables de prospérer pour développer leur région ». « Nous sommes à Sokodé pour apporter à la jeunesse les outils, les informations convenables et les mécanismes mis à leur disposition afin qu'ils puissent non seulement entreprendre mais aussi qu'ils puissent résister au temps. Pendant les 5 jours que nous avons passé dans cette région, nous leur avons apporté d'une part tout ce qu'il y a comme compétences comportementales et opérationnelles, mais surtout les amener à identifier leurs difficultés à réfléchir aux solutions par eux-mêmes, à prendre des engagements afin que leurs doléances puissent être pertinentes et qu'on puisse les porter à toutes les autorités publiques



ou locales et bien d'autres partenaires de développement », a indiqué Médissa Sama Padasse, consultante en gestion, mentor et responsable du cabinet YiLiM

YiLiM accompagne 10 entrepreneurs

Au-delà de ces formations et coaching, le cabinet YiLiM

a retenu 10 jeunes entrepreneurs pour les accompagner pendant 12 mois. « Ces accompagnements sont multiformes, que ce soit le mécanisme de l'État, des mécanismes des partenaires techniques et financiers, des investisseurs internationaux, des mécanismes d'appui technique, on va leur apporter tout ce qu'il faut pour qu'ils puissent à l'issue des années à

venir devenir des champions modèles dont la région centrale peut être fier », a souligné Mme Padasse. « Nous espérons que chacun des 10 entrepreneurs choisis, créera dix entreprises, ce qui donnera cent entreprises dans les deux, trois, cinq prochaines années afin qu'on puisse créer des milliers d'emplois dans la localité » a souhaité le responsable du cabinet

YiLiM. Elle invite donc ses autres collègues qui sont des spécialistes à apporter leur pierre parce que selon elle, les entrepreneurs du Togo, ce sont des jeunes et femmes vaillants qui sont prêts à donner le meilleur d'eux, ils ont juste besoin d'un plus. « Suite à cet atelier, nous avons décidé de nous formaliser parce qu'on vient de se rendre compte que c'est très important. Il faut que tous les entrepreneurs de la région qui ont participé à l'atelier et ceux qui n'ont pas pu aussi, se formalisent pour avoir leur carte CFE », a laissé entendre un participant entrepreneur. Il est à rappeler que l'ouverture des travaux a été marquée par des discours de circonstance, en présence du préfet de Tchoudjo, Col. Monpion Mateindou, du responsable régional de la CCIT, Yobé Koumbouni, du point focal FAIEJ Sokodé, Koffitsé Badohoun et du maire adjoint de la commune de Tchoudjo 1, Agrégna Yerima.



Source : Banque mondiale ; dernières données disponibles Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Contrade, 2022. En raison de l'annulation de la tenue des pourparlers, les données des pourparlers sont inférieures au

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Fiscalité

Des acteurs à Lomé pour une formation sur les prix de transfert

Des acteurs de la fiscalité venus des quinze pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Mauritanie ont pris part à une rencontre de formation sur les prix de transfert, à Lomé du 30 mai au 1^{er} juin 2023. Ces agents en charge de la fiscalité internationale issus des seize pays, ont été outillés sur les procédures amiables relatives aux prix de transfert.

● Héléne MARTELOT

Cette session vient clôturer le cycle triennal de formation organisé depuis 2020 par l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Selon le conseiller principal en fiscalité à l'OCDE, le cycle de formation sur les prix de transfert organisé par l'OCDE a permis de former, sur une durée de trois ans, une trentaine de vérificateurs fiscaux des pays d'Afrique de l'Ouest afin de leur permettre d'être mieux outillés pour le contrôle des entreprises multinationales qui opèrent sur leur territoire respectif. D'après le commissaire des douanes et des droits indirects et également commissaire des impôts par intérim de l'OTR, il s'agit, pour l'essentiel, de développer les connaissances et compétences des participants en matière de contrôle des prix de transfert, et surtout de les aguerrir au traitement et à la gestion des procédures amiables qui y sont relatives. « C'est un enjeu majeur pour la fiscalité internationale de maîtriser ces prix de transfert non seulement pour assurer une répartition équitable des bénéfices, mais encore, prévenir les pratiques d'évasion fiscale afin d'éviter des pertes de recettes fiscales pour nos États ». L'objectif ultime pour lui, c'est de promouvoir une fiscalité internationale transparente et juste, qui permette à chaque État de percevoir les recettes fis-



cales nécessaires mais justes, pour financer ses besoins et assurer une stabilité économique, politique et sociale. « Cet atelier met l'accent sur les procédures amiables en vue de l'élimination de la double imposition et permet ainsi de garantir la sécurité juridique aux opérateurs économiques sans lesquels les administrations fiscales ne sauraient exister. Ces procédures amiables n'auront de succès que par une coopération saine et institutionnalisée, entre les administrations fiscales de nos États. Tout ceci, afin non seulement d'éviter les conflits fiscaux entre les administrations fiscales de nos différents États, mais aussi de garantir une sécurité juridique au contribuable au travers d'un système fiscal communautaire voire international, solide, équitable et efficient », a expliqué Kwawo Atta-Kakra. Il demeure convaincu que leurs efforts concertés vont leur permettre de faire front commun pour maîtriser ces défis.

Le Togo perdait chaque année environ 23 milliards FCFA

Pour Joaquin Tasso Villalon-

ga, la thématique de cet atelier est d'une importance capitale qu'il conviendrait de souligner les prix de transferts, c'est-à-dire les prix des transactions entre les entités d'un même groupe et qui résident dans des États différents. Parce que selon lui, ce sont plus de 400 millions d'habitants qui bénéficient de services publics de meilleure qualité grâce aux dépenses publiques que ces recettes permettent de financer. « Je me réfère à une étude de 2020 qui avait montré que le Togo perdait chaque année environ 23 milliards FCFA, à cause des différentes manœuvres d'optimisation fiscale et assimilés des multinationales, visant à réduire le montant des impôts et taxes dus à l'OTR. Face aux défis posés par ces manœuvres, ce programme a renforcé le cadre juridique avec un projet de directive portant harmonisation des règles applicables en matière de prix de transfert qui est en cours de validation par la CEDEAO, C'est un résultat majeur de ce programme », a souligné l'ambassadeur de l'Union Européenne.



Opportunités

L'Agence Togo Digital recrute des professionnels qualifiés

L'AGENCE TOGO DIGITAL (ATD), chargée de mettre en œuvre la stratégie de digitalisation du Togo, recherche des candidats qualifiés, hommes et femmes de nationalité togolaise, pour pourvoir aux postes ci-après :

NOUS RECRUTONS

L'AGENCE TOGO DIGITAL (ATD), chargée de mettre en œuvre la stratégie de digitalisation du Togo recherche des candidats qualifiés, hommes/femmes, de nationalité togolaise pour pourvoir aux postes ci-après :

- Directeur Administratif et Financier (H/F)
- Spécialiste en Passation de Marchés (H/F)
- Assistant de Direction (H/F)

Un Directeur Administratif et Financier (H/F)

Missions principales :

- Dans le domaine de l'Administration
- Assister le Directeur Général dans toutes les tâches de gestion administrative ;
- Veiller au bon fonctionnement de la structure administrative, à l'application de la législation du travail ;
- Participer au recrutement du personnel, gérer sa promotion et sa formation.

Dans le domaine des Finances

Assister le Directeur Général dans toutes les tâches de gestion comptable et financière ;

Elaborer les programmes et budgets annuels, mettre en place et développer un système rigoureux de gestion des ressources financières à travers l'application des procédures financières et comptables.

Profile exigé : être titulaire d'un diplôme supérieur (BAC+5 au moins) en gestion financière, audit, contrôle de gestion ou tout autre diplôme équivalent et disposer d'au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion dont cinq (05) à un poste de responsabilité en gestion administrative et financière ou dans un cabinet d'audit.

Un Spécialiste en passation de marchés (H/F)

Missions principales :

Veiller à la bonne application par l'Agence des règles et procédures de passation de marchés en vigueur ;

Préparer les marchés, faire leur suivi et s'assurer de leur bonne exécution.

Profile exigé : être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+3 en droit, gestion, comptabilité ou tout autre diplôme équivalent et justifier d'une expérience professionnelle de quatre (04) ans dont au moins deux (02) en passation de marchés.

Un Assistant de direction (H/F)

Missions principales :

- Assurer le secrétariat et tenir la caisse dépenses ;
- Traiter les courriers et tous autres documents de l'Agence et veiller à leur archivage ;
- Accueillir les visiteurs et les orienter.

Profile exigé : disposer au minimum d'un diplôme de niveau BAC+2 en secrétariat de direction, assistant de gestion ou tout autre diplôme équivalent et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans dans la tenue et l'organisation d'un secrétariat de direction.

Candidatures

Le dossier de candidature doit être adressé par e-mail à l'adresse recrutement.atd@digital.gouv.tg et comporter les pièces suivantes : un (01) curriculum vitae détaillé, une (01) lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ATD, les copies des certificats académiques et professionnels et une (01) copie de la carte nationale d'identité ou du passeport.

Pour plus de détails sur les postes à pourvoir et comment postuler, les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent consulter les Termes de Référence de ce présent avis de recrutement.

La date limite de dépôt de dossiers est fixée au 15 juin 2023.

Le Togo en chiffres

Principaux pays partenaires du Togo

Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3
Mali	13,0	France	8,6
Bénin	10,0	Inde	7,5
Niger	8,5	Ghana	5,6
Ghana	8,1	Japon	4,3
Inde	7,5	Nigéria	3,6
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5

Solde courant externe (en % du PIB)	-3,3 %	-5,9 %	-1,1 %	-1,7 %	FMI
Réserves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services)	5,8	5,3	4,5	4,5	FMI

Indicateurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (en % du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1
Exportations de biens et services (en % du PIB)	26,9	25,3	23,9	23,1	21,8

Profil commercial

Valeurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.874	2.116	2.091	2.166
Exportations de biens (millions USD)	1.290	1.016	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

La solidarité rationnelle

Un nouveau modèle pour la révolution écologique et sociale en Afrique

Dans un continent en proie aux conflits et à l'insécurité alimentaire, les campagnes sont les laissées pour compte du développement. Pour Kako Nubukpo, les transitions ne peuvent plus passer uniquement par les villes —face à l'urgence il faut provoquer, par les communs, de nouvelles solidarités.



Un constat : les paysans oubliés

L'Afrique est à la croisée des chemins : sans politiques sociales volontaristes accroissant le bien-être des populations, il n'y aura pas de développement économique et de révolution écologique. Si telle bifurcation n'était pas prise, nous vivrions une progression, lente ou rapide, vers le chaos — et ce bien au-delà des frontières africaines. Car en Afrique comme ailleurs, la transition écologique doit s'accompagner d'une transition sociale, vers plus de justice. Les plus défavorisés, bien qu'ils en soient les moins responsables, sont les plus vulnérables au changement climatique, faute de ressources pour s'y adapter

Les paysans d'Afrique subsaharienne sont ainsi parmi les premiers touchés par le dérèglement climatique, qui attaque d'abord l'activité des sols : selon l'INRAE, le réchauffement climatique a déjà dégradé 20 % de leur productivité depuis 1980, particulièrement sous les tropiques où les conditions sont plus extrêmes et les sols plus fragiles. Cela concerne les trois quarts des paysannes — les plus nombreuses — et des paysans, qui pourtant produisent encore en Afrique subsaharienne près de 80 % de ce que nous consommons. L'Afrique est donc l'une des régions où s'accumulent les défis : alors que sa population doublera encore en vingt-cinq ans, malgré la transition démographique qui s'amorce, la dégradation de la productivité et de la fertilité depuis 40 ans a atteint les limites supportables pour les paysanneries africaines, qui comptent parmi les grandes oubliées du continent. Car les campagnes ont été délaissées. Les villes ont été préférées au nom de la stabilité politique et d'un progrès pensé sans paysans ; mais elles ont atteint la limite de leurs capacités et ne peuvent plus absorber l'exode rural. Les tendances se poursuivent ainsi malgré aussi les efforts d'adaptation ; ceux-ci avaient pourtant conduit à une amélioration des techniques — agrochimie mais aussi association entre agriculture et élevage — et à une multiplication de la population depuis 1960, via l'extension des cultures sur les pâturages des éleveurs et les forêts.

« Les campagnes ont été délaissées. Les villes ont été préférées au nom de la stabilité politique et d'un progrès pensé sans paysans ; mais elles ont atteint la limite de leurs capacités et ne peuvent plus absorber l'exode rural. » KAKO NUBUKPO

Pour ces laissés pour compte dont le nombre va croître, l'avenir ne sera fait que de migrations vers l'extérieur du continent — car les migrations en interne ont déjà eu lieu vers les villes ou les pays les plus riches — jusqu'alors contenues tant bien que mal. Pour ceux qui resteront, l'avenir sera fait de conflits sur les ressources dégénérant en conflits « interethniques », régionaux et intercontinentaux, à l'ombre du terrorisme. De tels conflits ont déjà commencé entre agriculteurs et éleveurs au Sahel et en Afrique Centrale — ou entre rivaux pour les mines, comme en RDC ou au Rwanda.

Pour assombrir encore le tableau, l'on observe un accroissement des ressentiments et des replis identitaires parfois instrumentalisés par le populisme. Ils sont le revers d'une absence de perspective d'avenir et de la revendication d'une vie meilleure. Les jeunes — qui n'ont pas connu les indépendances africaines des années 1960 mais de longs régimes autoritaires — se révoltent aujourd'hui, en ville, mais aussi dans les campagnes. Si l'élan démocratique est brisé et si des réponses concrètes ne sont pas données, les équilibres instables de la géopolitique continentale s'en trouveront menacés – les conflits pouvant même s'exporter au-delà du continent.

Il y a pourtant une complémentarité, et non un antagonisme, entre ces deux axes de politiques publiques. En particulier en Afrique, où les pratiques sociales et les imaginaires collectifs ont en partie résisté à la marchandisation des relations humaines et aux dégâts engendrés dans le sillage de la libéralisation des flux.

« Les jeunes — qui n'ont pas connu les indépendances africaines des années 1960 mais de longs régimes autoritaires — se révoltent aujourd'hui, en ville, mais aussi dans les campagnes. »

L'échec des politiques de développement

Revenons aux villes et aux échecs du « développement » : les économies, les agricultures et les institutions africaines sont désormais à un point de faiblesse extrême, que l'on peut difficilement imaginer empirer : qu'on songe à l'explosion des petits emplois informels, à l'inexistence des emplois industriels, aux revenus de rente captés par l'élite politique et la classe administrative, de moins en moins partageuses avec la population rurale appauvrie dont elles proviennent.

De plus, l'extraversion des économies et la prédation des ressources ont continué sous les indépendances, malgré des tentatives — souvent tuées dans l'œuf — de la part d'une poi-

gnée de cadres africains formés à l'époque. Plus tard, un nouvel ordre économique mondial a augmenté l'ouverture commerciale au prétexte d'une théorie parfaite et indépassable : sous une concurrence insupportable — haute productivité agricole et industrielle, subventions — il a asphyxié toute velléité de développement endogène, sans assurer pour autant une position satellitaire vivable. L'Afrique s'est retrouvée dans une situation de dépendance qui ne fait que s'aggraver.

Les théories en faveur de la libéralisation des flux laissaient néanmoins la libre-circulation des personnes dans l'ombre. Cet impensé a été a posteriori géré par les pays occidentaux dans le cadre d'une politique du « chacun pour soi » en Afrique ; ceux-ci n'hésitaient pas à soutenir des régimes autoritaires — gendarmes des flux en amont. En miroir, on pourrait rappeler que pas moins de 60 millions d'Européens ont migré entre 1850 et 1930 pour réguler les fractures issues de l'industrialisation et de la progression démographique... Une méthode avec laquelle il faut renouer : provoquer la solidarité par des communs

Quel futur, et plus encore quelle révolution écologique, quel « progrès économique et social », quelle protection de l'environnement sont envisageables pour le continent quand on ne peut plus couvrir l'Afrique de 2 milliards de tracteurs, de voitures et de climatiseurs, et alors que s'accélère l'appauvrissement des populations, en particulier des paysans – sans accès à l'eau, sans installation de toilettes, sans électricité, sans motorisation, sans industries non plus ?

Apporter des réponses — du local au global — aux enjeux majeurs qui menacent aujourd'hui la survie des populations et la paix mondiale est notre principal défi. La communauté humaine n'est plus aveugle : avec une troisième transition, le numérique, tout se sait, tout le temps. Et la misère devient insoutenable pour ceux qui n'ont rien en face de ceux qui ont tout. Car les pays riches ne sont pas avares de misères et de miséreux, ne sachant manifestement pas si bien partager l'abondance.

Il nous faut plus d'emplois et une vie plus digne pour toutes et tous, c'est-à-dire des droits humains civils et cela passera par une redéfinition des priorités et en basant les politiques publiques sur les forces endogènes d'un continent qui n'en manque pas. Pour ce faire, il est impératif de provoquer un changement qui rende développement, soutenabilité environnementale et bien-être pour tous non seulement compatibles, mais surtout complémentaires : il s'agirait alors d'un futur réellement « soutenable », c'est-à-dire supportable pour tous — et à même d'être « soutenu », en Afrique comme en Occident.

« Il nous faut plus d'emplois et une vie plus digne pour toutes et tous, c'est-à-dire des droits humains civils et cela passera par une redéfinition des priorités et en basant les politiques publiques sur les forces endogènes d'un continent qui n'en manque pas. »

Il ne s'agit pas de renoncer au bien-être dit moderne — bien que celui-ci se soit aidé de la colonisation et de l'exploitation et d'une emprise quasi religieuse sur les esprits — mais, pour asseoir des politiques publiques sur une stratégie de long terme et non sur une fuite en avant, de redéfinir le bien-être humain dans une relation autre au monde vivant. Pour cela, il faut renouer avec le meilleur des âges reculés, où l'être humain se savait un être vivant parmi d'autres, idéal maintenant perdu dans notre univers matérialiste. Face aux effondrements redoutés, l'enjeu est de taille : il s'agit de redonner un avenir enviable et souhaitable, au Sud comme au Nord.

En Afrique, des forces endogènes existent pour canaliser ces nouveaux élans. Je les ai appelés des biens communs ou des communs à développer. Ces forces font jouer à plein les différents niveaux de subsidiarité démocratique adaptés à chacun des enjeux. Les communs à promouvoir se situent entre le marché, trop peu efficient, et l'État, trop faible et d'autant plus affaibli par l'ajustement structurel et par sa dépendance aux intérêts des multinationales et des grandes puissances.

En certains endroits, une vie se maintient basée sur le commun. Elle s'illustre par des pratiques sociales, une symbolique collective et des solidarités familiales dynamiques — dont la perversion actuelle est la solidarité tribale. Cette solidarité locale pourrait être utilisée dans le cadre d'une démocratie bottom-up attachée à l'inclusivité des personnes et à la reproductibilité des usages locaux.

« Les communs à promouvoir se situent entre le marché, trop peu efficient, et l'État, trop faible et d'autant plus affaibli par l'ajustement structurel et par sa dépendance aux intérêts des multinationales et des grandes puissances. »

Plus encore, il s'agirait de mettre à profit l'inventivité de la jeunesse et sa créativité ; celle-ci, contrainte en moyens, réinvente tous les jours le low tech africain. Car le numérique et la téléphonie mobile se sont révélés des outils puissants d'accès à l'information : il faut en cultiver les applications économiquement et socialement utiles.

Du côté de ce versant économique, il convient de financer les besoins économiques de politiques publiques d'envergure par des monnaies communes — libérées de la parité confortable mais contreproductive de l'euro — et par l'épargne inutilisée des classes moyennes, garantie par des financements publics internationaux et adossée à des processus d'intégration régionale. Ces derniers seraient plus pertinents qu'une intégration à l'échelle des seules frontières coloniales héritées.

L'accès de tous à une énergie durable décentralisée — solaire, éolienne, géothermique, hydraulique — est dans ce cadre un objectif tout à fait atteignable et un facteur évident de développement endogène soutenable, conjugué au bien-être des populations. La capacité des paysannes et des paysans à évoluer vers des techniques plus productives sans motorisation et sans agrochimie agressive, à partir de pratiques agricoles anciennes et de modes d'usages fonciers encore multiples, n'est plus à démontrer — encore que ces pratiques soient menacées par l'appropriation privée et l'accaparement international. Par ces techniques pourrait se développer un patrimoine végétal plus résistant aux variabilités climatiques que les paquets techniques standard de la « révolution verte », mais aussi un

Suite à la page 9

Chine – Afrique**Félix Tshisekedi visite le siège de Huawei**

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est rendu le 28 mai au siège de Huawei à Shenzhen, lors de sa visite d'État en Chine. Il a visité la salle d'exposition dédiée aux dernières tendances de la technologie et de l'économie numérique, puis a rencontré Dr. Liang Hua, président du conseil d'administration de Huawei.

● **Nicole ESSO**

Lors de cette rencontre, les deux parties ont eu des discussions approfondies quant à la mise en place d'efforts conjoints entre le gouvernement de la RDC et Huawei afin de promouvoir les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la transformation numérique des industries, le développement durable, la connectivité universelle et le développement des talents dans le pays. « Huawei est présent en République démocratique du Congo depuis 17 ans. Depuis, l'entreprise s'est engagée à contribuer au développement durable du pays à travers ses technologies TIC avancées et ses services professionnels, s'alignant ainsi avec la stratégie du « Plan National du Numérique – Horizon 2025 » de la RDC. Huawei continuera à collaborer avec ses clients et partenaires industriels locaux pour accompagner la République démocratique du Congo dans son objectif de connectivité universelle », précise le Dr. Liang Hua. Son Excellence Monsieur Le Président de la RDC, Félix Tshisekedi, a déclaré que « Grâce à ce partenariat nous allons pouvoir développer des domaines qui me tiennent à cœur : l'éducation, l'énergie, la téléphonie mobile, ainsi que les secteurs liés à la finance qui vont avoir un impact positif considérable sur l'économie



du pays ». Un protocole d'accord visant à mettre en place un partenariat en faveur de la transformation numérique en République démocratique du Congo a été signé au cours de la visite de Monsieur le Président au siège social de Huawei. Celui-ci vise à renforcer la coopération numérique dans les domaines des infrastructures TIC, de la digitalisation des services gouvernementaux et entreprises, ou encore de l'énergie verte. Fondée en 1987, Huawei est l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'infrastructures de technologies de l'information et des communications (TIC) et d'appareils intelligents. Nous comptons 207 000 employés et nous sommes présents dans plus de 170 pays et régions, au service de plus de trois milliards de personnes dans le monde. Depuis son arrivée en République démocratique du Congo en 2006, plus de 48 millions de personnes dans le pays ont pu bénéficier des produits et solutions de Huawei. Dans le domaine des réseaux

2G, 3G et 4G, de l'infrastructure TIC, de l'exploitation minière intelligente et d'autres applications numériques, Huawei a travaillé avec de nombreux clients et partenaires pour promouvoir la transformation numérique en RDC. Huawei a continué à investir dans l'écosystème des talents TIC en établissant un centre de formation régional en Afrique subsaharienne en 2012. L'entreprise a également déployé des programmes et projets de formation tels que « Seeds For The Future » permettant ensuite aux étudiants universitaires africains les plus talentueux d'être formés en Chine, la « ICT Academy » et l'initiative TECH4ALL visant à favoriser la connectivité dans les écoles. Enfin, Huawei coopère avec des organisations telles que la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi pour promouvoir l'éducation de la jeunesse locale et accompagner le développement des futurs talents du pays.

Bénin**Celtiis s'est taillé une part de marché de 4,12% au cours de ses trois premiers mois d'activité**

La Société béninoise d'infrastructures numériques a lancé son opérateur mobile Celtiis le 21 octobre 2022. A cette date, le marché de la téléphonie mobile était partagé entre MTN et Moov Africa qui en contrôlaient 60,57% et 39,43% des parts, respectivement.

L'opérateur de téléphonie mobile Celtiis, filiale de la Société béninoise d'infrastructures numériques (SBIN), a enregistré 599 727 abonnés au cours de ses trois premiers mois d'activités (octobre-décembre 2022), s'adjugeant une part de marché de 4,12%. C'est ce qu'indique l'observatoire de la téléphonie mobile de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP) pour le compte du quatrième trimestre 2022. Les statistiques du régulateur indiquent également que MTN Bénin et Moov Africa Bénin n'ont ajouté que 271 319 et 141 903 nouveaux

abonnés, respectivement. Ils ont également vu leurs parts de marché respectives baisser légèrement au profit de Celtiis. MTN est passé de 60,57% au troisième trimestre à 58,21% au quatrième trimestre. Sur la même période, Moov Africa a vu sa part de marché chuter de 39,43% à 37,66%. C'est le 21 octobre 2022 que Celtiis a lancé ses services commerciaux sur le marché béninois de la téléphonie mobile. La société publique est censée introduire davantage de concurrence sur ce marché partagé depuis 2018 entre MTN et Moov Africa. L'opérateur a le soutien du gouvernement et de la Société nationale des télé-

communications (Sonatel) du Sénégal, qui a à charge la gestion de la SBIN. Pour le moment, Celtiis a encore du pain sur la planche pour s'imposer sur le marché télécoms béninois. Toutefois, l'état du marché offre une certaine marge de manœuvre pour les différents acteurs. Selon l'ARCEP, le taux de pénétration de la téléphonie mobile (Voix et SMS) au Bénin est évalué à 101,80% au 31 décembre 2021, mais ces chiffres sont biaisés par « le phénomène de multi-SIM ». Les indicateurs réels devraient être moins importants.

Avec Agence Ecofin

Afrique**La JBIC et l'AFC s'allient pour le financement de la transition énergétique**

Un accord vient d'être signé entre l'Africa Finance Corporation (AFC) et la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) à Charm el-Cheick en Égypte. Les deux institutions coopéreront en matière de financement de la transition énergétique en Afrique.

La transition énergétique a un coût. Et l'Afrique peine à mobiliser les financements nécessaires pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables dont elle a besoin pour son développement socio-économique. C'est pour débloquer cet obstacle que l'Africa Finance Corporation (AFC) et la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) ont signé un accord de partenariat. C'était en marge de la 58e Assemblée annuelle de la Banque africaine de développement (BAD) qui se poursuit jusqu'au 26 mai 2023 en Égypte. Les deux institutions financières entendent travailler ensemble pour le financement des infrastructures de production d'énergies propres, y compris l'hydrogène vert et ses dérivés, notamment l'ammoniac vert. En s'engageant dans ce partenariat avec l'AFC, la JBIC s'inscrit en droite ligne de la stratégie de Tokyo visant à décupler les investissements japonais sur le continent africain. Cet objectif a d'ailleurs été réaffirmé lors de la 8e Conférence internationale



de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad-8). En marge de cet événement organisé par la diplomatie japonaise en 2022 en Tunisie, l'AFC a d'ailleurs signé un partenariat avec la banque Mizuho basée à Tokyo, afin d'accompagner le développement des infrastructures durables dans plusieurs secteurs clés, notamment l'énergie. L'AFC a décuplé ses investissements dans ce secteur ces dernières années. Il y a quelques mois, l'institution financière basée à Lagos au Nigeria a conclu le rachat (avec Infinity Energy) de Lekela Power, un producteur d'énergie éolienne basée à Amsterdam aux Pays-Bas, avec une capacité installée de 1000 MW en Afrique.

«Les partenariats avec des institutions financières partageant les mêmes valeurs que la JBIC sont essentiels pour mobiliser les capitaux et l'expertise nécessaires à la réalisation d'une voie pragmatique vers l'énergie verte en Afrique. Grâce à cette collaboration, nous envisageons une alliance transformatrice qui exploite l'expertise, les ressources et les solutions de financement innovantes des deux institutions, afin d'assurer un avenir plus vert au continent tout en continuant à plaider en faveur de l'industrialisation de l'Afrique», affirme Sanjeev Gupta, directeur exécutif et chef des services financiers de l'AFC.

Avec Afrik21

Afrique**Le Pnue veut réduire la pollution plastique de 80 %**

Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), la réduction de la pollution plastique passera par des changements de politiques et des ajustements de marché significatifs à six niveaux, notamment structurel. L'organisme de l'ONU a consigné ces axes dans un nouveau document intitulé « fermer le robinet : comment le monde peut mettre fin à la pollution plastique et créer une économie circulaire », où y est projetée une réduction de la pollution plastique de 80 % d'ici à 2040.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), environ 353 millions de tonnes de déchets plastiques ont été produites dans le monde en 2019. Seulement 9 % de ces déchets ont été recyclés cette année-là, tandis que 22 % ont été mal gérés ou rejetés dans l'environnement. Rendue en 2023, la situation s'est plutôt détériorée impactant surtout la biodiversité des océans. L'Afrique est particulièrement concernée par ce phénomène. Devant une panoplie d'initiatives qui n'ont jusque-là pas permis d'éradiquer la pollution plastique, le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) suggère une tout autre approche qu'il a consignée dans un document intitulé « Fermer le robinet : comment le monde

peut mettre fin à la pollution plastique et créer une économie circulaire ». À en croire la directrice exécutive du Pnud, Inger Andersen, la prise en compte de cette feuille de route par les gouvernements et les entreprises pourrait permettre de réduire la pollution plastique de 80 % d'ici à 2040.

Réutiliser, recycler, réorienter et diversifier

L'approche du Pnud se décline en six axes. Dans un premier temps, l'organisme de l'ONU propose de changer le système en accélérant la réutilisation, le recyclage, la réorientation et la diversification (RRR+D), et en prenant des mesures pour faire face à l'héritage de la pollution plastique. Ainsi, « 100 millions de tonnes de plastique provenant de produits

à usage unique et à courte durée de vie devront encore être traitées en toute sécurité chaque année d'ici à 2040 », indique le Pnue. Un marché circulaire : RRR + D devra également être créé. Ainsi, la promotion des options de réutilisation, y compris les bouteilles réutilisables, les distributeurs en vrac, les systèmes de consigne et de reprise des emballages permettraient de réduire de 30 % la pollution plastique d'ici à 2040. Pour réaliser ce potentiel, les gouvernements devront contribuer à renforcer les arguments commerciaux en faveur des produits réutilisables. Il sera aussi possible de réduire la pollution plastique de 20 % supplémentaires d'ici à 2040 si le recyclage devient une activité plus stable et plus rentable.

Avec Afrik21

BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

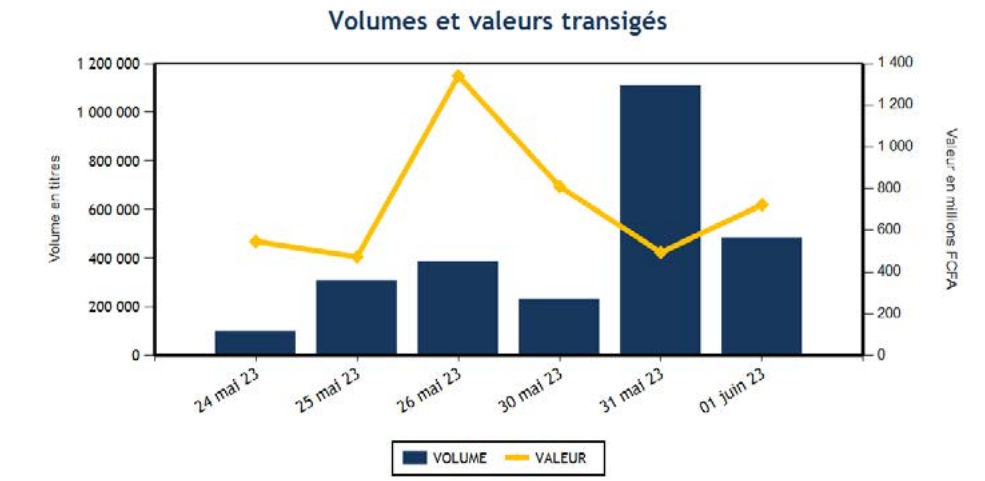
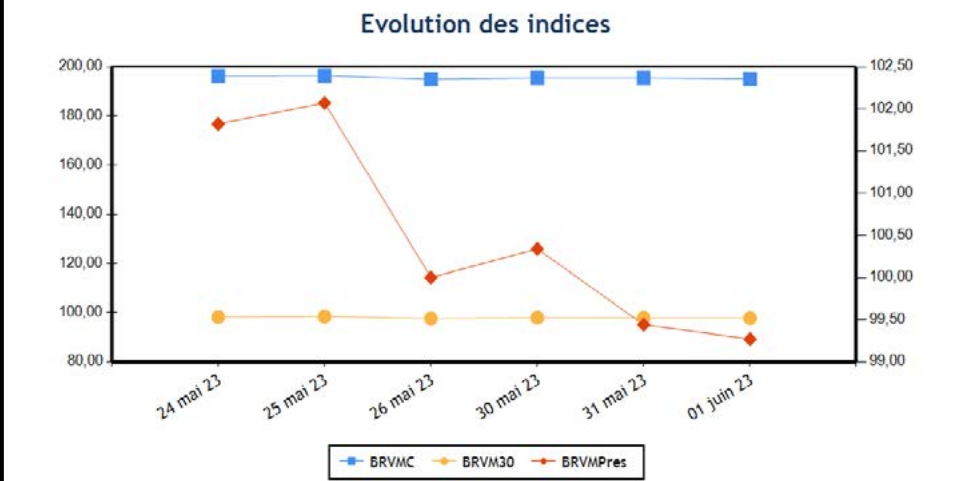
Afrique de l'Ouest

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 1 juin 2023

N° 103

BRVM COMPOSITE 195,04 Variation Jour -0,24 % Variation annuelle -4,03 %	BRVM 30 97,75 Variation Jour -0,09 % Variation annuelle -2,25 %	BRVM PRESTIGE 99,27 Variation Jour -0,17 % Variation annuelle -0,73 %
---	---	---



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 256 073 749 714	-0,24 %
Volume échangé (Actions & Droits)	428 729	-61,26 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	204 358 408	-56,76 %
Nombre de titres transigés	42	10,53 %
Nombre de titres en hausse	5	-61,54 %
Nombre de titres en baisse	20	42,86 %
Nombre de titres inchangés	17	54,55 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 045	1,92 %	10,03 %
SAPH CI (SPHC)	3 450	0,88 %	-30,93 %
SICABLE CI (CABC)	1 005	0,50 %	-14,10 %
SETAO CI (STAC)	1 095	0,46 %	15,26 %
PALM CI (PALC)	9 800	0,10 %	-5,63 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	99,27	-0,17 %	-0,73 %	385 384	82 914 233	6,06
BRVM-PRINCIPAL	36	93,77	-0,31 %	-6,23 %	43 345	121 444 175	11,58

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	97,10	-1,89 %	-6,83 %	5 028	6 177 010	29,59
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	469,05	-0,14 %	-4,12 %	11 459	54 429 275	8,89
BRVM - FINANCES	15	74,68	0,11 %	-1,10 %	387 342	104 364 788	5,91
BRVM - TRANSPORT	2	330,96	-2,80 %	-3,14 %	441	611 350	5,27
BRVM - AGRICULTURE	5	242,08	0,22 %	-14,63 %	2 465	13 882 705	5,00
BRVM - DISTRIBUTION	7	337,68	-0,53 %	-5,82 %	21 962	24 858 335	11,85
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 351,10	0,46 %	15,26 %	32	34 945	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,05
Taux de rendement moyen du marché	8,30
Taux de rentabilité moyen du marché	8,38
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	122
Volume moyen annuel par séance	573 041,00
Valeur moyenne annuelle par séance	937 194 689,43

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 113 510 925 094	-0,02 %
Volume échangé	52 946	2 200,00 %
Valeur transigée (FCFA)	518 880 000	2 225,48 %
Nombre de titres transigés	4	-60,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-57,14 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	73 075	-7,50 %	-12,22 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	640	-3,76 %	-14,67 %
BOLLORE (SDSC)	1 350	-2,88 %	-3,23 %
UNIWAX CI (UNXC)	620	-2,36 %	-19,48 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 270	-2,31 %	-9,29 %

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	20,80
Ratio moyen de satisfaction	12,16
Ratio moyen de tendance	58,44
Ratio moyen de couverture	171,13
Taux de rotation moyen du marché	0,04
Prime de risque du marché	5,15
Nombre de SGI participantes	28

Définitions

Volume moyen annuel par séance
Valeur moyenne annuelle par séance
Ratio moyen de liquidité
Ratio moyen de satisfaction
Ratio moyen de tendance
Ratio moyen de couverture

Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
PER moyen du marché
Taux de rendement moyen
Taux de rentabilité moyen
Prime de risque du marché

moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Royaume-Uni**Les fraudes aux fausses pubs de people rapportent des millions**

Dans un classement annuel, une banque britannique répertorie les célébrités dont l'image détournée rapporte le plus dans des arnaques aux investissements. En tête de liste, deux stars de la télé.

La banque britannique Natwest a mis en garde mercredi contre les fraudes utilisant de faux comptes de célébrités, comme les milliardaires Elon Musk et Jeff Bezos, qui ont coûté déjà au total des millions de livres à leurs victimes, en général des internautes tombés dans le piège après avoir vu une pub bidon sur les réseaux sociaux. Dans son classement annuel, le Celebrity Scam Super League, Natwest indique que «plus de 285'000 livres (322'000 francs) ont été perdues après qu'un client a répondu à une publicité mettant en scène une interview avec Peter Jones», entrepreneur star de l'émission de télé britannique «Dragon's Den» (ndlr: l'équivalent de «Qui veut

être mon associé?» sur M6). À la deuxième place, une arnaque diffusée sur Twitter et détournant l'image du défenseur de l'environnement David Attenborough a délesté une autre personne de 275'000 livres (311'000 fr.). Quant au présentateur star de la télé britannique Piers Morgan, il a été utilisé malgré lui pour une fraude sur Facebook portant sur 232'000 livres (262'000 fr.).

À la pêche aux pigeons sur les réseaux sociaux

«Les criminels utilisent les images de célébrités parmi les plus respectées au Royaume-Uni» et notamment beaucoup de personnalités du petit écran, «pour

voler des millions de livres» déplore Natwest, qui dit investir dans la prévention auprès de ses clients. La majorité des fausses publicités apparaissent dans les réseaux sociaux, précise la banque. Elon Musk, propriétaire d'un des principaux réseaux sociaux mondiaux, Twitter, a lui-même vu son image détournée dans une fraude qui a coûté à une victime 42'500 livres (48'000 fr.). Il arrive à la sixième place du classement, note encore Natwest. Les arnaques aux investissements ont coûté 114,1 millions de livres (129 millions de fr.) au Royaume-Uni en 2022, soit une baisse de 34% sur un an, d'après UK Finance.

(AFP)

Finance**Hong Kong ouvre le marché des cryptos aux investisseurs particuliers**

Avec sa nouvelle réglementation en matière de monnaies et actifs virtuels entrée en vigueur ce jeudi, l'ancienne colonie britannique espère relancer sa place financière.

Hong Kong a lancé, jeudi, un nouveau dispositif réglementaire qui permet aux investisseurs particuliers d'échanger des cryptomonnaies sur des plateformes agréées, avec pour ambition de rétablir la réputation de cette place financière chinoise. Jusqu'à présent, les échanges de cryptos étaient réservés aux clients dont les portefeuilles pesaient au moins 8 millions de dollars hongkongais (env. 950'000 francs). Les faillites spectaculaires de la plateforme d'échanges de cryptomonnaie FTX et de plusieurs banques américaines tournées vers ce secteur n'ont pas dissuadé les autorités hongkongaises d'assouplir leur réglementation. «Malgré les risques potentiels, les actifs virtuels ont une valeur fondamentale», a déclaré Christopher Hui, secrétaire au Trésor de Hong Kong. «Pour que ces éléments positifs puissent être exploités, ces activités doivent être autorisées de manière réglementée.»

Contraintes d'échanger sur les plateformes étrangères

À compter de ce jeudi, ce nouveau cadre réglementaire permet à bien plus d'habitants d'investir dans les cryptomonnaies et les actifs virtuels. Jusqu'à présent, ils se trouvaient réduits à quelques plateformes d'échanges opé-



rant à l'étranger, telles que Binance ou Coinbainse, ou à des points de vente physique qui proposaient d'acheter et de vendre des jetons contre de l'argent liquide. Avec cette nouvelle réglementation, les autorités espèrent relancer l'économie du hub financier asiatique, récemment ébranlée par les manifestations pro-démocratie massives de 2019 et les restrictions sanitaires liées au Covid-19. Surtout, les observateurs estiment que Hong Kong deviendra un point de passage obligé pour les investisseurs de Chine continentale, où les transactions en cryptomonnaies sont interdites depuis 2021.

Réguler le marché

Ce nouveau cadre réglementaire hongkongais est adopté à un moment où tous les régulateurs dans le monde tentent d'encadrer le marché des cryptomonnaies, dont la capitalisation boursière totale dépasse les 1000 milliards de dollars. Les plateformes d'échanges de cryptos, Huobi et OKX, toutes

deux fondées en Chine, ont déjà annoncé leur intention de demander une licence auprès des régulateurs de Hong Kong. Ces derniers espèrent être en mesure de délivrer rapidement les premiers permis.

Les escroqueries aux actifs virtuels sont florissantes

L'année dernière, Hong Kong a déclaré que 1,7 milliard de dollars HK (env. 188 millions de francs) avait été perdu à la suite d'escroqueries liées aux cryptomonnaies, que la police a attribuées à des criminels profitant du manque de connaissances du public dans ce secteur. Début avril, le Parlement européen a adopté de nouvelles règles pour les cryptomonnaies. Dans la foulée, l'organisation internationale des régulateurs boursiers a publié, fin mai, une série de propositions en vue d'établir un cadre réglementaire harmonisé pour l'échange des cryptomonnaies.

(AFP)

États-Unis**La Fed envisage une pause dans les hausses de taux**

Une pause permettrait de prendre le temps d'observer les effets sur la consommation et les prix des 10 hausses de taux déjà effectuées depuis mars 2022 par la Fed.

À deux semaines de la prochaine réunion de la banque centrale américaine (Fed), l'hypothèse d'une pause dans les hausses de taux refait surface, malgré une inflation toujours très élevée, afin de laisser aux 10 relèvements précédents le temps de faire effet. Une pause lors de la prochaine réunion, les 13 et 14 juin, «permettrait au comité d'observer plus de données avant de prendre des décisions sur l'ampleur» des hausses encore nécessaires, a déclaré mercredi l'un des gouverneurs de la Fed, Philip Jefferson. Pour autant, les taux pourraient, si nécessaire, reprendre leur ascension lors des réunions suivantes, a souligné celui qui devrait prendre la vice-présidence de l'institution, après avoir été choisi par Joe Biden, et dans l'attente de sa confirmation par le Sénat. La Fed, depuis mars 2022, a relevé ses taux directeurs à 10 reprises. Compris dans la fourchette de 0 à 0,25% pendant la pandémie, ils se trouvent désormais compris entre 5,00 et 5,25%. Cela conduit les banques à rehausser le coût des crédits qu'elles proposent aux ménages et aux entreprises, afin de desserrer la pression sur les prix. Les anticipations des marchés, elles, jouent au yo-yo: deux tiers des acteurs tablent désormais sur une pause en juin, contre un tiers seulement mardi, mais deux tiers les semaines précédentes, selon l'évaluation de CME Group.

Pause ou 11e hausse ?

Le président de la Fed de Philadelphie, Patrick Harker, s'est lui aussi montré favorable mercredi à un maintien

Vie privée**Amazon va payer 30 millions de dollars pour éviter des poursuites**

Le géant de la tech a passé un accord avec le régulateur du commerce américain (FTC) pour mettre fin à une affaire liée à Ring et Alexa, deux gammes de produits accusés de non-respect de la confidentialité des données des utilisateurs.

Amazon a accepté, mercredi, de payer plus de 30 millions de dollars à l'agence américaine de protection des consommateurs (FTC) pour mettre fin à des poursuites pour non-respect de la confidentialité des données des utilisateurs. La FTC venait de porter plainte contre Ring, assurant que cette filiale d'Amazon, spécialisée dans les sonnettes connectées et caméras de sécurité, a donné accès à toutes les vidéos des clients à tous les employés



des taux à leur niveau lors de la prochaine réunion. «Je suis de plus en plus dans le camp montant de ceux qui pensent que nous devons éviter la hausse lors de cette réunion», a dit le responsable de cette antenne régionale, lors d'une conférence organisée par le NABE (National association for business economics). «Nous devons arriver à un point où nous avons une politique où nous pensons qu'elle est restrictive, et je pense que nous sommes proches, sinon à ce point en ce moment. Et donc je pense que nous pouvons prendre un peu de temps», a-t-il détaillé. Ce responsable, qui dispose en 2023 du droit de vote tournant au sein du comité de politique monétaire -- instance de décision de la Fed --, a cependant lui aussi mis en garde sur le fait qu'une pause en juin pourrait être suivie par de nouvelles hausses. Une pause permettrait de prendre le temps d'observer les effets sur la consommation et les prix des 10 hausses déjà effectuées, ainsi que de la récente crise bancaire, qui a elle aussi compliqué l'accès des ménages et des entreprises au crédit, et pourrait agir comme un relèvement des taux.

Risque de récession

(AFP)

Car le risque d'un trop fort resserrement est de glisser dans une récession. Les deux responsables pensent toutefois que l'économie américaine devrait rester en croissance. L'inflation, pourtant, est repartie à la hausse en avril, selon l'indice PCE, privilégié par la Fed, à 4,4%, contre 4,2% sur un an, et 0,4% contre 0,1% sur un mois. Une autre mesure, l'indice CPI, a ralenti sur un an, à 4,9%, mais a accéléré sur un mois, à 0,4%. Les données de mai seront publiées le 13 juin, au premier jour de la réunion de la Fed. Pour prendre leur décision, les responsables de la Réserve fédérale regarderont de près les chiffres de l'emploi en mai, publiés vendredi. Le taux de chômage est attendu en très légère hausse, à 3,5% contre 3,4% en avril, avec des créations d'emplois moins nombreuses (188'000 contre 253'000). Une enquête de la Fed, publiée mercredi, a montré que les employeurs aux États-Unis, qui font face depuis plus de deux ans à une pénurie de main-d'œuvre, ont toujours «des difficultés à trouver des travailleurs dans un large éventail de niveaux de compétence et de secteurs économiques».

Suite de la page 5

patrimoine moins dépendant des intrants énergivores des multinationales. Parallèlement, la richesse de la biodiversité du continent et des services environnementaux rendus au monde par ses grandes forêts primaires et ses paysanneries de petits producteurs est encore sous-évaluée ; les paysans sont aujourd'hui trop pauvres pour dégrader agrochimiquement et mécaniquement leurs terres. Le continent, notamment subsaharien, est quasi neutre en carbone tout en étant agressé plus fortement par le dérèglement climatique — mais il est de surcroît sommé, par l'effet de la pauvreté ou de la contrainte environnementale mondiale, de le rester.

« Le continent, notamment subsaharien, est quasi neutre en carbone tout en étant agressé plus fortement par le dérèglement climatique — mais il est de surcroît sommé, par l'effet de la pauvreté ou de la contrainte environnementale mondiale, de le rester. »

La mise en œuvre des solutions africaines : de nouvelles politiques publiques pour le continent par une « solidarité rationnelle » internationale Dans mon dernier livre1, j'ai développé les grands axes d'une solution africaine dans le contexte actuel, en me fondant sur les forces évoquées plus haut.

En premier lieu, la seule source d'emplois considérable est dans les campagnes : le secteur agricole est la seule manière de concilier raréfaction des énergies fossiles et bien-être de tous — c'est-à-dire qu'il permettrait de réaliser la justice sociale. Cela passe par l'intensification agroécologique des terres des petits paysans, afin de doubler les faibles rendements actuels, pour leur permettre de nourrir la population et de se nourrir eux-mêmes. À travers la science agroécologique et agroforestière, la combinaison de savoirs et techniques low tech et high tech permet d'utiliser à l'infini l'énergie du soleil et l'azote de l'air, de maximiser l'eau et la résistance de la biodiversité aux aléas climatiques et aux parasites, d'exploiter durablement les éléments minéraux du sol via les racines et d'améliorer la fertilité organique et la capacité de fixation du carbone.

En second lieu, sur cette base, au sud comme au nord, les circuits courts et la consommation locale doivent devenir la règle et inciter aux transformations artisanales et industrielles des ressources locales. Il convient donc de freiner la croissance des dépendances multiples actuelles.

Ce programme d'envergure a ses conditions : c'est ce que j'ai appelé le néoprotectionnisme, ou plutôt le « juste échange » — non pas un dogmatisme, mais un pragmatisme économique. Sur ces enjeux cruciaux, il s'agit de protéger les paysanneries et les transformateurs africains des concurrences insoutenables des pays développés, en profitant d'une fiscalité protectionniste. Il faut de surcroît inciter les consommateurs — déjà bien acculturés — à privilégier cet intérêt général, et accompagner les plus pauvres des villes face à l'envolée des prix de l'alimentation.

Enfin, il convient d'investir publiquement et massivement dans la modernisation des campagnes et la révolution agro-écologique des agricultures paysannes — en somme, une révolution « doublement verte ». La vie dans les campagnes doit enfin signifier éducation, santé et électrification durable ; elle se fera aussi au prix d'une transition démographique rapide, d'un progrès de l'éducation couplé à celui des droits des femmes — à travers l'instruction des filles et des garçons, au moins jusqu'au secondaire et dans de bonnes conditions.

Pour contribuer à cet investissement écologique immense, les services environnementaux rendus par le continent, notamment par sa paysannerie, doivent être rémunérés à leur juste valeur : ce en ne déforestant pas davantage ses sols, mais en pratiquant la reforestation ; mais aussi en stockant massivement le carbone dans les sols et la végétation et en développant des énergies durables. N'oublions pas les engagements réitérés depuis 1970 par les pays développés à l'ONU, lesquels n'ont guère été respectés : 0.7 % d'aide publique au développement, l'usage de Fonds Verts, de Fonds pertes et dommages ou de Fonds biodiversité.

« La contamination des conflits, au Sahel et en Afrique centrale, ne rend guère optimiste : des seuils critiques ont été franchis. »

C'est à mes yeux la solution pour l'Afrique, au moment où les objectifs de développement pour 2030 — fin de l'insécurité alimentaire et fin de la pauvreté — qui restent non contraignants, ne seront sans doute pas satisfaits à la date fixée. C'est d'un changement de grande ampleur dont nous avons besoin, une transition telle que l'appelle de ses vœux le Secrétaire général des Nations Unies

Les crises mondiales — bancaires, sanitaires, ou liées aux guerres — ont montré la vulnérabilité du système mondial, et celle des pays africains en particulier. La contamination des conflits, au Sahel et en Afrique centrale, ne rend guère optimiste : des seuils critiques ont été franchis. L'appui de l'Occident à des régimes autoritaires jugés stables et complaisants n'arrange rien — car les jeunes piaffent et les idées circulent.

Plus globalement, c'est donc d'une bataille des idées qu'il s'agit. Il faut convaincre contre la prégnance des illusions du « développement » sans développement humain, entretenues par les multinationales ; contre aussi l'ignorance générale du quotidien de la moitié de la population africaine, jugée arriérée — une méconnaissance qui a été cultivée par des décennies d'éloges de l'agrobusiness. Enfin, il faut nous défendre contre le bashing de l'écologie, le défaitisme et le repli.

Si le droit de chacune et chacun à une vie digne n'était pas déjà un argument suffisant pour inciter au changement ; si ne suffisait pas non plus la responsabilité de chacun et chacune dans le sort d'un milliard d'êtres humains encore au régime de la survie, nous devrions marteler qu'un tel changement doit se faire, au moins, au nom d'une « solidarité rationnelle » internationale.

KAKO NUBUKPO

HOROSCOPE finance

Bélier La journée sera dangereuse et pleine d'embûches sur le plan financier. Une imprudence, un défaut de jugement, pourraient entraîner de lourdes pertes. Portez à vos affaires l'attention la plus soutenue possible ; contrôlez la gestion de votre budget et la tenue de vos livres comptables avec la plus grande sévérité.

Taureau Si vous envisagez d'effectuer d'importantes transactions financières ou de procéder à la vente ou à l'achat d'une maison, les planètes vous seront particulièrement favorables aujourd'hui. Lancez-vous !

Gémeaux En matière financière, ne vous laissez pas tenter par des affaires qui font espérer de gros bénéfices mais qui offrent peu de garanties. Refusez catégoriquement de mettre des fonds dans les affaires sur lesquelles vous n'avez pas un droit de regard permanent.

Cancer Votre situation financière est dans son ensemble saine. Mais vous devrez vous méfier des mauvais aspects de Pluton. Evitez toute dépense importante, et attendez un moment plus favorable pour réorganiser vos placements et vos investissements.

Lion Ne dépensez pas inconsidérément. Et surtout gardez-vous des combinaisons mirobolantes qui pourront vous faire croire que la fortune va vous sourire très vite et sans effort de votre part. Rappelez-vous que "la chance ne se donne qu'à ceux qui ne comptent pas sur elle" (Van Minh).

Vierge Il y aura un certain dynamisme dans la circulation de l'argent : vous en toucherez et en donnerez. Vous dépenserez peut-être plus pour autrui que pour vous-même, mais cela vous fera plaisir. Très nette chance en argent et aux jeux de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

Balance Journée placée sous le signe de la chance. Une rentrée d'argent significative ou une prime quelconque ne sera pas impossible. Consultez votre nombre de chance du jour. Si votre métier concerne la joaillerie, attention à un vol ou une escroquerie !

Scorpion A moins d'être très fort au poker ou autres jeux d'arnaque, vous devrez vous montrer très vigilant, sinon adieu veaux et vaches ! Ne prêtez ni n'empruntez, car vous reverriez difficilement la couleur de votre argent ou auriez du mal à rembourser dans les délais prévus. Ne misez pas sur des valeurs étrangères, qui vous réservent de pénibles surprises cette fois-ci.

Sagittaire Grâce au bon influx d'Uranus, vous aurez la possibilité d'effectuer de bons placements à long terme. Evitez de traiter des affaires importantes : vous serez très impulsif et prêt à prendre trop de risques.

Capricorne Jupiter, planète favorisant la richesse, jouera un rôle protecteur en matière financière. La majorité d'entre vous n'auront aucun mal à gérer leur budget. Reste qu'il faudra vous méfier de Mars. Cette planète pourra vous rendre un peu trop dépensier. Vous pourriez momentanément être d'humeur à céder à des caprices plutôt onéreux.

Verseau En raison de la présence inopportune de Saturne, vous serez en proie à des tracasseries diverses en relation avec un héritage, une succession, un litige très compliqué à démêler. Votre amour-propre en prendra un sérieux coup.

Poissons Si vous devez effectuer d'importants placements ou réaliser une opération immobilière d'envergure, patientez un peu car cette journée ne sera pas favorable. Vous serez dans de meilleures dispositions plus tard.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLO

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

SERVICES DE CONSULTANT

Appel à Manifestation d'Intérêt

Sélection d'un Cabinet pour la Réalisation des Etudes Architecturales, Techniques, la Surveillance et le Contrôle des Travaux de Construction du Siège des Institutions de la CEDEAO à Lomé.

1. Dans le cadre de son programme d'activité pour l'année 2023, la Commission de la CEDEAO a l'intention de sélectionner une firme pour des études architecturales, techniques, la surveillance et le contrôle des travaux de construction du siège des institutions de la CEDEAO à Lomé. La durée totale de la mission est de vingt-six (26) mois y inclus la période de garantie de parfait achèvement des travaux de 12 mois.
2. La Commission de la CEDEAO invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux : *Firme dument constitué et agréé (cabinets d'architecture, bureaux d'études).*
3. Les critères d'éligibilité : toute personne morale est soumise sous réserve des conditions d'exclusion des processus de passation des marchés telles qu'énoncées à l'article 10 du code de passation des marchés de la CEDEAO. L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, soumissionnaires et attributaires »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission, conformément à « l'article 119 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO ». Le code des marchés publics de la CEDEAO est disponible à https://ecowas.int/nwp_events/resources-offical-documents/
4. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.
5. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :
 - une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
 - une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.
 En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.
6. Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.
7. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires. Pour répondre aux critères énumérés ci-dessous, les bureaux d'études doivent fournir des preuves tangibles et des références détaillées pour toutes les déclarations faites en termes d'expérience et de capacités, de missions similaires, de disponibilité des compétences appropriées au sein de leur personnel, etc. Chaque référence fournie doit être résumée sur une fiche de projet et ne sera considérée et acceptée que si le candidat joint des documents justificatifs indiquant les coordonnées des autorités contractantes afin de faciliter la vérification des informations fournies, des contrats cités OU des copies d'attestation(s) de bonne exécution de chaque contrat présenté, telles qu'émisses et signées par le Client.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés
- De la nature des Services : **conception architecturale, études techniques et supervision des travaux de construction de bâtiment à usage de bureaux d'organisme publics nationaux ou internationaux ;**
- Du domaine et de l'expertise technique : **architecture, ingénierie du bâtiment ;**
- Du contexte géographique : **Afrique de l'ouest ;**

Le Candidat doit être un Cabinet d'Architectures ou un Bureau d'Etudes d'ingénierie ou encore un groupement de Cabinet d'Architectures et/ou un Bureau d'Etudes d'ingénierie, ressortissant (légalement installé) de la zone CEDEAO, (obligatoire pour le chef de file et la majeure partie du personnel dans le cadre d'un groupement) spécialisé dans les études techniques et architecturales des bâtiments, ayant une expérience confirmée en la matière :

- Doit justifier de la Réalisation d'au moins cinq (05) missions dans le domaine de prestations au cours des dix (10) dernières années ;
- Réaliser au moins trois (03) missions similaires d'études architecturales et techniques dont une (01) mission sur financement des partenaires techniques et financiers au cours des dix (10) dernières années ;
- Réaliser au moins trois (03) missions de surveillance et le contrôle des travaux de bâtiments dont au moins deux (02) portant sur des complexes administratifs au cours des dix (10) dernières années.

Le Candidat doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire constitué comprenant au minimum les spécialistes suivantes :

- Un architecte
- Un ingénieur de conception en génie civil ou équivalent
- Un ingénieur de conception en génie électrique ou équivalent
- Un ingénieur en géotechnique ou équivalent
- Un technicien supérieur spécialiste en topographie ou équivalent
- Un technicien supérieur spécialiste en génie civil ou équivalent
- Un expert environnemental et social

8. La Commission de la CEDEAO dressera une liste restreinte de **six (6) à huit (8)**, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. Un Candidat sera sélectionné conformément à la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût tels que décrite dans le Code des Marchés Publics de la CEDEAO.

9. Les Manifestations d'Intérêt doivent être reçues au plus tard le **15 juin 2023 à 10H30 (GMT), Heure du Togo** à l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83 Rue de la Pâturage, Supertaco, Lomé, Togo, au bureau de la Réception au rez de chaussées.

10. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en envoyant un email aux adresses suivantes : procurement@araa.org ;cc : kfye@ecowas.int; ctienon@araa.org; sbangoura@ecowas.int ; ikkamara@ecowas.int en objet « **AMI001-Etude et supervision** ».

Togo / Commerce

Rappel des conditions d'organisation de foires, salons...

A travers un communiqué en date du 30 mai 2023, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, rappelle aux opérateurs économiques que l'organisation de foires, de salons ou d'expositions est subordonnée à une autorisation préalable du ministre chargé du commerce.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation locale

Communiqué

Le Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale rappelle aux opérateurs économiques que par arrêté **N°30/MCPSP/SG du 26 novembre 2013** fixant les conditions d'organisation des manifestations commerciales au Togo, **la tenue de foires, de salons ou d'expositions est subordonnée à une autorisation préalable du Ministre chargé du commerce.**

Toute personne morale ou physique désireuse d'organiser de telles manifestations commerciales est invitée à déposer un dossier de demande d'autorisation au cabinet du Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale conformément aux dispositions de l'arrêté susmentionné.

Pour toute information complémentaire, prière contacter le Centre togolais des expositions et foires (CETEF) sis à Lomé tous les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 17h 30.

Tout contrevenant aux dispositions de cet arrêté s'expose à la rigueur des lois et règlements en vigueur au Togo.

Fait à Lomé, le 30 mai 2023
Kodjo ADEDEZÉ
Ministre du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation Locale

Togo

Les boulangers et boulangères célèbrent la fête du pain à Lomé

L'Association des boulangeries industrielles et artisanales du Togo (ABIAT) a tenu une conférence de presse le vendredi 26 mai à Lomé, pour annoncer la 9e édition de la fête du pain célébrée sous le thème « Comment revaloriser le pain et promouvoir la production locale ? » du 26 au 28 mai.



La conférence de presse a été animée par le président de l'association Boma-Atta Baronda, entouré des membres de l'association et d'autres personnalités. Celui-ci a informé que la fête du pain se célèbre chaque mois de mai dans le monde et c'est dans cette perspective cet événement est organisé à Lomé. Il a déclaré que c'est un devoir citoyen pour leur corporation de participer au rayonnement de la boulangerie togolaise et de la transformation des produits locaux. Il s'agit d'après lui, à travers cette manifestation de montrer à la population togolaise que les boulangers du Togo font un pain de qualité et aussi le pain local. Le président de l'ABIAT recommande aux membres de produire du pain local, fait à base des céréales locales. D'après lui, c'est un pain plus sain et plus nutritif pour la population. Il a donc invité la population à rechercher ce pain dans les boulangeries parce qu'il y est produit depuis des années, bien même avant la crise russo-ukrainienne. Le directeur de la boulangerie « Le bon samaritain », Doe Bruce Salomon a décrypté le thème en faisant savoir que pour revaloriser le pain au Togo, il faut résoudre un certain nombre de problèmes liés à la profession. Il s'agit d'après lui, entre autres, de la non maîtrise du métier par les nouveaux arrivant dans la corporation, de l'utilisation des produits chimiques cancérigènes pour augmenter la quantité du pain, de la concurrence déloyale entre les boulangers par manque d'organisation interne. Il a évoqué également la cherté du prix de la farine de blé et des intrants, du matériel de production et de la formation des boulangers et boulangères. La célébration se poursuit le samedi 27 mai dans les rues de Lomé par une caravane et le dimanche 28 par une messe et un pique-nique à la plage.

Avec ATOP/KYA/SED

SERILO et IQUALIFE

L'ONG ADRA Togo remet des attestations aux bénéficiaires formés

Outillés sur diverses thématiques dans le cadre des activités du Projet SERILO et du Programme IQUALIFE de l'Agence Adventiste d'Aide et de Développement (ADRA Togo), des bénéficiaires de ces deux initiatives disposent désormais d'un document attestant leur participation aux formations. Ils ont reçu leur attestation au cours d'une cérémonie organisée le mercredi 24 mai à Lomé. La rencontre a également été pour les responsables d'ADRA Togo l'occasion de dresser le bilan des deux projets et de faire connaître davantage les activités de l'ONG.

La remise de ces attestations fait suite à la participation des bénéficiaires à la formation sur le Farmer Market School du projet SERILO et aux formations du Programme IQUALIFE II. Ils sont en tout 60 personnes à avoir reçu ce document (dont 30 pour chaque projet) en présence des représentants de la présidence de la République togolaise, du gouvernement, des organismes internationaux et nationaux, des organisations de la société civile, ainsi que des partenaires stratégiques et limitrophes qui participent à la mise en œuvre des actions sur le terrain. Mais, outre cette remise, la cérémonie du 24 mai a également été pour l'ensemble des parties prenantes l'occasion d'en savoir un peu plus sur les deux projets et leurs retombées sur les bénéficiaires. Un bilan a donc été dressé à cet effet. Démarré en décembre 2020 pour une durée de trois ans, le projet SERILO (Renforcement de la résilience économique et amélioration des moyens de subsistance et des opportunités de petits exploitants agricoles vulnérables dans le sud du Togo) est dans sa dernière année. L'initiative, qui évolue dans le domaine de l'agriculture biologique, vise la résilience économique et l'amélioration des moyens de subsistance de petits agriculteurs grâce à une production agricole biologique durable afin de réduire la pauvreté rurale et de contribuer à une croissance économique durable dans la région Maritime du Togo. Grâce à ce projet mis en œuvre dans 30 villages des préfectures d'Avé, Zio et Yoto, de petits agriculteurs impliqués dans les coopératives ont été formés afin d'avoir la possibilité de diversifier leurs productions autour de l'hibiscus (bissap) et du moringa et d'augmenter leurs revenus. « Le projet a permis d'accompagner 300 bénéficiaires directs et qui les ont transmises à environ 1500 autres petits agriculteurs. Ainsi plus de 7500 bénéficiaires indirects ont été impactés avec 70% de femmes, 29% de jeunes (filles et garçons) », fait savoir son coordonnateur, Séraphin KEKEH, qui a dressé un bilan avant-terme du projet, indiquant que SERILO est à la « recherche des voies et moyens pour aider les bénéficiaires à pérenniser les acquis dans la pratique continue de l'agriculture durable, de l'entrepreneuriat, de la gestion de coopérative et aussi de l'école du marché ». Le programme IQUALIFE II (programme d'amélioration de la qualité de vie des populations rurales de la région Maritime du Togo), pour sa part, est mis en œuvre dans six préfectures à savoir Avé, Bas-Mono, Lacs, Vo, Yoto et Zio. Son objectif est d'encourager les communautés cibles à développer leur résilience aux chocs et aux facteurs de stress potentiels qui leur permettent de mener une vie décente malgré les crises, tout en respectant les droits de chacun et en utilisant les ressources disponibles de manière efficace et équitable. Selon son coordonnateur, Komlan Adovi BUABEN, IQUALIFE II a contribué, en 2022, à former plus de 505 partenaires limitrophes venus des six préfectures bénéficiaires.

Avec Société Civile Médias

Le Togo en chiffres					
Supérieure à 100					
Produits échangés			Produits échangés		
1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020		préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Energie électrique	5,1	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	6,8
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	8,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...	5,1	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	6,5
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9	Coton, non cardé ni peigné	6,5
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	5,4
				Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches...	3,3
				Fèves de soja, même concassées	2,7
					primaires
					Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.
					Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...
					Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ...
					Riz
					Véhicules automobiles pour le transport de marchandises...
					Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton...

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

**TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
D'ICI ET
D'AILLEURS**

L'économiste
du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC



Couverture médiatique



Insertion publicitaire



Publi-reportage ...



+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09



contact@leconomistedutogo



www.leconomistedutogo.tg



Totsi Gblinkome, rue Tidjani



l'économiste du Togo



@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...